

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSIONQUÉBEC, LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2022

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2022*

Aujourd'hui, à huit heures dix, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 96 Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.